

Dystopie ?

L'actualité¹ et les perspectives pour les élèves et notre discipline, que l'on peut entrevoir à travers les déclarations et les lignes des dernières publications du législateur, donnent le sentiment d'un monde futur bien terne pour les partisans d'une éducation émancipatrice...

D'abord, l'insistante proposition de systématiser des « groupes de niveaux »² alors que les productions scientifiques et professionnelles semblent plutôt indiquer que l'hétérogénéité peut être, sous certaines conditions, nécessaire et bénéfique aux apprentissages³.

Ensuite, le retour des « savoirs fondamentaux »⁴ contre les « pratiques relevant de la culture générale » ; une Mission de la D.G.E.S.C.O. consulte et rendra un rapport sous peu autour de ces « savoirs fondamentaux ». La place de l'Éducation Physique et Sportive est réduite à la portion congrue ; tout juste bonne à « contribuer à la culture générale ».

En même temps, la formation, initiale et continue, est encore remise en question. La dévalorisation de la profession d'enseignant amène à des choix douteux. On semble s'acheminer vers des professeurs « exécutants »⁵, recrutés très (trop ?) tôt avec une formation aux moyens toujours plus réduits. Quant à la formation continue, elle est sacrifiée sur l'autel des « absences des collègues » et ne se fera plus sur le temps d'enseignement !

Enfin, si nous n'y sommes pas vigilants, les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris pourraient une nouvelle fois entretenir la confusion forte entre l'E.P.S. et le mouvement sportif voire même accélérer le processus de la marchandisation des pratiques physiques à l'École.

Vous nous trouvez sombres et jouant les Cassandre ? Nous espérons de toutes nos forces que ces perspectives dystopiques



pourront être balayées par un retour à la raison.

En tant que discipline fondamentale pour l'émancipation de l'élève en le formant à une pratique physique régulière, singulière et bénéfique, l'E.P.S. à toute sa légitimité dans l'École ! Et comme il ne suffit pas de « Bouger ! »⁶ pour se développer, seuls les professeurs, à travers une formation de qualité, sont les plus à même à enseigner ! C'est la raison pour laquelle nous nous réjouissons du succès de notre dernière Biennale qui s'est déroulée à Poitiers en octobre dernier ! Pour terminer sur une note plus positive, nous tenions en effet à féliciter les 475 participants ! A travers le concept d'Expérience Corporelle, des professeurs, des formateurs, des étudiants, des inspecteurs, des chercheurs... ont pu échanger, débattre, discuter autour de conférences, d'ateliers pratiques, de communications prenant appui sur des vidéos d'élèves ! Une nouvelle fois, notre profession a montré sa capacité à réfléchir, à mettre en œuvre, à proposer des alternatives crédibles à une conception réduite de l'éducation physique. Retrouvez toutes ces interventions dans les actes⁷ de cet événement majeur pour la discipline !

Ce ciel n'est peut-être pas si sombre finalement ; si nous nous y mettons tous ! Plus que jamais, rejoignez-nous en adhérant à l'A.E.-E.P.S. pour, ensemble, construire une E.P.S. de qualité !

Pour la présidence de l'AE-EPS, Fabrice Paindavoine

1) Il va de soi que tout ceci est à remettre en perspective par rapport aux désastres vécus par d'autres à travers le monde.

2) Groupes de niveaux au collège : « La question se pose si on veut faire progresser tout le monde », assume Gabriel Attal - Public Sénat (publicsenat.fr)

3) Voir par exemple : Les apprentissages des élèves dans leur contexte : les effets de la composition de l'environnement scolaire | www.cairn.info

4) Mission « Exigences des savoirs » D.G.E.S.C.O. Novembre 2023 qui auditionne et consulte pour mieux repérer ce qui est « fondamental » et où seules les mathématiques, le français sont priorités.

5) Retrouvez sur ce sujet l'entretien accordé par Philippe MEIRIEU à Ouest-France [<https://www.ouest-france.fr/education/entretien-le-pedagogue-philippe-meirieu-le-professeur-nest-pas-un-prestataire-de-services-elcal798-5dec-11ee-8071-b3df98b851e9>]

6) Nous paraphrasons ici le titre du Manifeste de R. JUANICO « Bougeons ! » Éditions de l'aube... 2023.

7) Vous pouvez les commander sur <https://www.aeeps.org/librairie/> !

Enseigner l'EPS N° 293 | Décembre 2023

Directeur de la publication : Fabrice PAINDAVOINE

13 rue François Liénart - 59272 DON - fabrice.paindavoine@aeeps.org

Coordination

Jean-Baptiste CHIAMA - jean-baptiste.chiama@aeeps.org

262 l'Hôpital - 24270 ANGOISSE - 06 72 89 29 37

Philippe GAGNAIRE - philippe.gagnaire@aeeps.org

95 avenue de Lempdes - 63800 COURNON - 06 70 58 62 48

Eric LEGAT - eric-legat@aeeps.org

54 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT-ETIENNE

06 50 02 04 36

Co-rédaction

- Cyril ALBERTINI : cyril.albertini@aeeps.org

- Lionel AMATTE : lionel.amatte@aeeps.org

- Romain BARON : romain.baron@aeeps.org

- Magali BOIZUMAUT : magali.boizumault@aeeps.org

- Océane DROUET : ocean.drouet@aeeps.org

- Betty LEFEVRE : betty.lefevre@aeeps.org

- Alain LEMOINE : alain.lemoine@aeeps.org

- Bastien REDDING : bastien.redding@aeeps.org

- Lucie MOUGENOT : lucie.mougenot@aeeps.org

- François POTDEVIN : francois.potdevin@aeeps.org

- Pascal SIBE : pascal.sibe@aeeps.org

- Thierry TRIBALAT : thierry.tribalat@aeeps.org

- Jean-Luc UBALDI : jean-luc.ubaldi@aeeps.org

ENSEIGNER L'EPS est une publication trimestrielle.

Editeur : AE-EPS - 4, avenue de la Pelouse - 94160 SAINT-MANDÉ

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023 - ISBN : 978-2-902568-68-0

Pour toute demande d'abonnement ou d'expédition, s'adresser à :

Fabrice PAINDAVOINE - fabrice.paindavoine@aeeps.org

Abonnement 1 an (4 numéros) : Individuel 40 € - Etablissement 80 €

Le numéro : 11 €

Pour toute observation concernant **ENSEIGNER L'EPS**, s'adresser au directeur de la publication. L'Association des Enseignants d'EPS, association Loi 1901, a été créée en 1936 par les Anciens Elèves de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique. Elle est ouverte à tous les enseignants d'EPS, étudiants et responsables. L'AE-EPS est agréée par le Ministère de l'Education nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Agrément, paru au Bulletin officiel n° 39 du 16 novembre 2017, et valable pour notre structure nationale mais aussi pour toutes nos régionales.

Photos couverture : Nicolas Hayer - Yanis Zerbato

Conception-Réalisation : Communicolor - 02 96 42 24 85

Rue de la Maladrerie - 22960 PLÉDRAN